

LOCATION LE MANEGE DE LA CHAPINIERE – DADA LOGES

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 – Identification du vendeur :

Le Manège de la Chapinière, 3 chemin de la Chapinière 41110 Châteauneuf - 06 67 25 21 22
-www.lemanegedelachapiniere.com

-SARL CAPITAL 10 000 EUROS-CODE APE 0143Z-RCS BLOIS 534733613-TVA
INTRACOMMUNAUTAIRE FR10534733613

La date de rédaction des présentes CGV : 1 er janvier 2023;

2 – Tarifs :

Les tarifs s'entendent en €uros et TTC.

3 – Le ou les type(s) de prestation(s) concerné(s) par la vente.

Location d'un studio en Duplex meublé de 30 m2 équipé d'un lit double à l'étage, d'un air conditionné, d'un canapé lit au RDC, d'un coin cuisine, d'une salle de douche et WC.

Les hébergements ne sont pas accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite* (PMR).

* Les Personnes à Mobilité Réduite sont toutes les personnes qui ont une difficulté, telles que les personnes handicapées (comprenant les personnes ayant des incapacités sensorielles ou intellectuelles, les personnes ayant des incapacités motrices et les personnes en fauteuils roulants), les personnes de petite taille, les personnes avec des bagages encombrants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes avec des chariots à provisions, et des personnes avec de jeunes enfants (y compris des enfants en poussette).

4 – Les conditions d'annulation.

Vous pourrez annuler gratuitement votre réservation par téléphone jusqu'à 14 jours avant l'arrivée. Vous devrez payer 50 % du montant total si vous annulez dans les 14 jours précédant l'arrivée. Si vous ne vous présentez pas à l'établissement, vous serez facturé(e) du montant total. En cas d'annulation de la part du vendeur vous serez intégralement remboursé.

5 – Validation de la réservation par règlement d'arrhes.

Pour valider votre réservation vous devez verser des arrhes soit 50% du montant total de votre séjour.

Définitions arrhes : Les arrhes sont des sommes versées par un client avant la livraison des biens ou avant l'achèvement d'une prestation de service. L'abandon des arrhes constitue l'abandon d'un contrat. Dans le cas d'une vente, l'acheteur se réserve ainsi le droit de ne pas donner suite. La renonciation est discrétionnaire et ne doit pas obligatoirement être motivée

6 – Les modes de paiement :

Chèque (les chèques vacances ne sont pas acceptés), virement, espèces, paiement par CB à distance.

Délai laissé pour l'envoi du règlement : 7 jours.

Mentions complémentaires :

- Le règlement de la taxe de séjour se fait avant votre départ. Tarif : 0,77€ par personne adulte et par nuit.
- Les animaux de toutes tailles ne sont pas acceptés.
- Respect des lieux : capacité de 4 adultes maximum, les hébergements sont strictement non-fumeur, il est interdit de stationner sur les pelouses.